COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 mai 2019 à 20h00

<u>Membres excusés</u>: Tatiana SAUVAGE pouvoir donné à Aurélie GAMBEY, Romain JUILLARD pouvoir donné à Jean-Luc VILLEMAIRE, Cathy MARTINAUD, Laurent CUROT

Le Conseil Municipal se rend au monument aux morts afin d'établir sur place les travaux à réaliser.

Les membres approuvent le dernier compte-rendu de conseil.

RODP

Monsieur le Maire donne lecture RODP (Redevance pour Occupation du Domaine Public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication de Orange) aux membres, soit 1095€ de redevance à percevoir pour 2019 et 1056€ à verser pour 2018 au Sydesl. Le conseil est favorable.

Travaux

Monument aux Morts

Les membres acceptent de déplacer « le Poilu » et de le faire repeindre par l'entreprise MEGARD. Le poilu sera déplacé par Mr MANSIAT. Mr FAVRE fait un compte-rendu de la réunion de la commission bâtiment.

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'entreprise BRIQUET, pour la fourniture de plaques à fixer sur les côtés du monument. Nettoyage, bouchage des fissures, fournitures de 3 grandes plaques et 3 petites plaques. Les membres attendent d'autres devis.

Monsieur le Maire informe qu'une demande de subvention pourra être faite auprès de l'association des victimes de guerre à hauteur de 20%, pour les plaques du monument et la peinture du « Poilu ».

Climatisation

Monsieur le Maire donne lecture de 4 devis pour la climatisation du secrétariat de la mairie et de la salle de conseil :

BOOST'AIR réfrigération, Laurent BECHE, S.A.R.L. Genevois et SARL LACLERGERIE

Un autre devis sera demandé à E2S. Le sujet est reporté à un prochain conseil.

Frais de déplacement

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de modifier la délibération pour les frais de déplacement des 2 agents communaux. Le conseil propose de maintenir l'indemnité de déplacement de 192€ par an.

Subventions

Monsieur le Maire fait part de demandes de subvention, les membres après en avoir délibéré proposent de verser à :

- Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'Union Fédérale 125€ correspondant à 50€ de subvention annuelle et 75€ en plus cette année suite au défilé du 8 mai.
- Champagnat Patrimoine 50€

- Journée Citoyenne

Monsieur le Maire rappelle que la journée Citoyenne aura lieu le samedi 15 juin. Des flyers seront distribués.

Les travaux prévus sont : 3 portes de l'église à repeindre, désherbage du cimetière, du bourg et du chemin piétonnier ; peinture des bois au city ; peinture descente escalier ; peinture garde-fou mairie ; etc...)

Registres à restaurer

Monsieur le Maire informe que des registres sont à relier et à restaurer (1927 -1958), donne lecture d'un devis pour restauration de 453.60€ T.T.C .et d'un devis pour reliure de 214.80€ T.T.C.

Les membres acceptent ces présents devis. Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention auprès du conseil départemental.

Contrats APC et Garderie

Le contrat de Sylviane va arriver à terme le 24 juin pour l'APC. Monsieur le Maire propose de lui faire un Contrat à Durée Déterminée en agent contractuel de 3 ans renouvelable une fois. Et pour la garderie, de lui faire un Contrat à Durée Déterminée en agent contractuel de 1 an renouvelable 6 fois.

Les membres acceptent de recruter Mme MERGNAC en CDD pour ces 2 postes.

Fête patronale

La fête patronale aura lieu les 16 et 17 août. Monsieur le MAIRE informe que des artificiers sont venus sur place et propose de tirer les feux d'artifices sur le clos, reste à voir emplacement des manèges, des chapiteaux, etc...

Monsieur le Maire propose d'installer le manège sur le côté de l'église vers la cure.

Monsieur FAVRE donne lecture des devis des artificiers. (Feux d'artifices musicale, de 16 minutes environ)

Après vote du conseil, la municipalité prendra 2/3 du devis à sa charge.

Les comptes rendus et rapports de commissions

Voirie

Monsieur le Maire fait un point sur la réunion de bureau de BLI concernant les travaux de voirie pour 2019 et informe que la route du Villaret a été retenue. Les routes faites en 2018, vont être refaites suite aux malfaçons.

Matériel

Mr MALIN informe le conseil de travaux à prévoir :

La grosse débroussailleuse est en panne, réparations estimées à environ 350€, pour une neuve prévoir 800€ à 1300€ suivant la taille. Les membres acceptent d'acheter la débroussailleuse à 1300€.

De soucis d'électronique sur le gros tracteur, prévoir environ 2000 €.

Questions diverses

Monsieur le Maire:

- rappelle aux membres, que le questionnaire du SIVOM est toujours en ligne.
- donne lecture d'un courrier « Non aux Eoliennes » reçu en mairie.
- rappelle les bureaux des élections du 26 mai.
- informe de la notification reçue pour la DETR 30% soit 7611€ et de la demande de DSIL est en cours pour 40% soit 10148€ concernant les travaux de réfection des salles de classes.
- informe que la commission communication se réunira le 14 juin à 16h00 pour réaliser la plaquette.
- donne lecture de plusieurs invitations.
- Informe de 2 décès, 2 naissances et 1 mariage en juin

Le prochain conseil aura lieu le 21 juin 2019